



7833 - Le problème du vol chez les enfants

question

J'ai été très inquiet quand j'ai découvert que l'un de mes enfants a commis un vol. Je crains qu'il ne devienne un voleur. Quel conseil me donnez-vous ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'enfant commet le vol pour plusieurs causes

Il peut voler parce qu'il ne fait pas la distinction entre emprunter et voler et que le concept de propriété privée n'est pas claire pour lui ;

Certains volent parce qu'ils sont privés de choses dont les autres jouissent.

D'autres volent pour se venger des parents ou pour attirer leur attention.

Que faire ?

Observer le calme au lieu de blâmer ou s'exprimer autrement. Gardez votre calme. La situation vous donne l'occasion d'instruire votre fils.

Sermonner l'enfant.

Expliquez-lui le statut du vol en Islam établi par Allah dans Son livre saint en ces termes : **Le voleur et la voleuse, à tous deux coupez la main, en punition de ce qu' ils se sont acquis, et comme châtiment de la part d' Allah. Allah est Puissant et Sage.** (Coran, 5 :38). Apprenez-lui que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) avait invité les femmes, lors de leur prestation du serment d'allégeance, à s'engager à ne pas voler. À ce propos, Allah le Très Haut dit : **et elles ne voleront pas** . Rappelez à votre enfant le contrôle d'Allah, le Puissant et Majestueux dont Allah le



Très Haut dit : **Il est avec vous où que vous soyez** Le Puissant et Majestueux dit : **Allah assiste bien à ce que vous faites** . Dites-lui qu'Allah le voit même s'il vole loin des regards des gens car le Très Haut connaît les secrets les plus profonds.

Confrontez-vous à l'enfant.

Il convient d'impliquer l'enfant dans l'examen de la cause qui le poussent à voler. Vous lui direz, par exemple, je sais que tu as volé du chocolat au centre commercial et que tu l'as fait parce que tu en avais besoin mais ton acte est illégal. Si à l'avenir tu voulais quelque chose, dis-le moi d'abord. Je sais que tu veux être honnête. Essayez de mettre l'enfant à la place des autres en lui disant : si tu étais la victime de ce vol quel serait ton sentiment ?

Etre sérieux dans la sanction

On peut demander à l'enfant de restituer l'objet volé et de s'excuser ou le compenser par sa valeur en cas de perte de l'objet. On peut y ajouter de priver l'enfant de certains privilèges au foyer.

Contrôler l'enfant et ne pas se désintéresser de lui pendant longtemps.

Allah est celui qui guide dans le droit chemin.